



56 Elizabeth II
A.D. 2007
Canada

Journals of the Senate

1st Session, 39th Parliament

N° 105

Thursday, June 7, 2007

1:30 p.m.

Journaux du Sénat

1^{re} session, 39^e législature

Le jeudi 7 juin 2007

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk	Cordy	Gill	Milne	Robichaud
Angus	Cowan	Goldstein	Mitchell	Rompkey
Bacon	Dawson	Grafstein	Moore	St. Germain
Baker	De Bané	Gustafson	Munson	Segal
Banks	Di Nino	Harb	Murray	Smith
Bryden	Downe	Johnson	Nolin	Spivak
Callbeck	Dyck	Kinsella	Pépin	Stratton
Carstairs	Fairbairn	Lavigne	Peterson	Tardif
Cochrane	Fortier	LeBreton	Phalen	Tkachuk
Comeau	Fox	Lovelace Nicholas	Pitfield	Trenholme Counsell
Cools	Fraser	Mahovlich	Prud'homme	Watt
Corbin	Furey	Merchant	Rivest	

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk	Cordy	Gill	Merchant	Robichaud
Angus	Cowan	Goldstein	Milne	Rompkey
*Atkins	Dawson	Grafstein	Mitchell	St. Germain
Bacon	*Day	Gustafson	Moore	Segal
Baker	De Bané	Harb	Munson	Smith
Banks	Di Nino	Johnson	Murray	Spivak
Bryden	Downe	*Kenny	Nolin	Stratton
Callbeck	Dyck	*Keon	Pépin	Tardif
Carstairs	Fairbairn	Kinsella	Peterson	Tkachuk
Cochrane	Fortier	Lavigne	Phalen	Trenholme Counsell
Comeau	Fox	LeBreton	Pitfield	Watt
Cools	Fraser	Lovelace Nicholas	Prud'homme	*Zimmer
Corbin	Furey	Mahovlich	Rivest	

PRAYERS

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

The Honourable the Speaker tabled the following:

Report of the Senate Ethics Officer, for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Parliament of Canada Act*, R.S.C. 1985, c. P-1, sbs. 20.7.—Sessional Paper No. 1/39-895S.

Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 1/39-896.

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Banks presented the following:

Thursday, June 7, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill S-210, An Act to amend the National Capital Act (establishment and protection of Gatineau Park), has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, December 13, 2006, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Page 2, clause 4:*

(a) Replace line 32 with the following:

“**10.1** (1) There is hereby established a park”; and

(b) Add after line 34 the following:

“(2) Gatineau Park is hereby dedicated to the people of Canada for their benefit, education and enjoyment, subject to this Act and the regulations, and it shall be maintained and made use of so as to leave it unimpaired for the enjoyment of future generations.

(3) Maintenance or restoration of ecological integrity, through the protection of natural resources and natural processes, shall be the first priority of the Commission when considering all aspects of the management of Gatineau Park.”.

2. *Page 4, clause 5:* Replace line 3 with the following:

“Park to anyone other than the Commission unless the person has given the right of”.

PRIÈRE

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Président dépose sur le Bureau ce qui suit :

Rapport du Conseiller sénatorial en éthique pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985 ch. P-1, par. 20.7.—Document parlementaire n° 1/39-895S.

Rapport du Bureau du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 1/39-896.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Banks présente ce qui suit :

Le jeudi 7 juin 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le Projet de loi S-210, Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale (création et protection du parc de la Gatineau), a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 13 décembre 2006, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. *Page 2, article 4 :*

a) Remplacer la ligne 28 par ce qui suit :

« **10.1** (1) Est créé le parc de la Gatineau, dont »;

b) Ajouter après la ligne 29 ce qui suit :

« (2) Le parc de la Gatineau est créé à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances; il doit être entretenu et utilisé conformément à la présente loi et aux règlements de façon à rester intact pour les générations futures.

(3) La préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité de la Commission pour tous les aspects de la gestion du parc de la Gatineau. ».

2. *Page 4, article 5 :* Remplacer la ligne 2 par ce qui suit :

« dre ou d'aliéner autrement à toute personne autre que la Commission des biens immeubles ».

Your Committee appends to this report certain observations relating to this Bill.

Respectfully submitted,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

Observations appended to the eighth report of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The Committee recommends that, in the interests of the ecological integrity of Gatineau Park, the National Capital Commission consider limiting automobile traffic in the Park, and consider the use of alternative fuel vehicles.

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Lovelace Nicholas, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Grafstein, Chair of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, presented its nineteenth report (Bill C-40, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act, 2001 and the Air Travellers Security Charge Act and to make related amendments to other Acts, without amendment).

The Honourable Senator Angus moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

BILLS

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 6 were called and postponed until the next sitting.

Votre Comité joint à ce rapport certaines observations relatives au projet de loi.

Respectueusement soumis,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

Observations annexées au huitième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le Comité recommande, aux fins de la préservation de l'intégrité écologique du parc de la Gatineau, que la Commission de la capitale nationale envisage de limiter la circulation automobile dans le parc et d'utiliser des véhicules à carburant de remplacement.

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Lovelace Nicholas, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Grafstein, président du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, présente le dix-neuvième rapport de ce Comité (projet de loi C-40, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise, la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et d'autres lois en conséquence, sans amendement).

L'honorable sénateur Angus propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

PROJETS DE LOI

Les articles n^os 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

MOTIONS

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^os 1 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill S-228, An Act to amend the Non-smokers' Health Act.

The Honourable Senator Harb moved, seconded by the Honourable Senator Lovelace Nicholas, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 4 was called and postponed until the next sitting.

Ordered, That notwithstanding rule 27(3), Order No. 5 (Bill S-221) remain on the Order Paper for another fifteen consecutive sitting days.

Second reading of Bill S-226, An Act to regulate securities and to provide for a single securities commission for Canada.

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Nolin moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 7 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., for the second reading of Bill S-208, An Act to require the Minister of the Environment to establish, in co-operation with the provinces, an agency with the power to identify and protect Canada's watersheds that will constitute sources of drinking water in the future.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 9 and 10 were called and postponed until the next sitting.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^os 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi S-228, Loi modifiant la Loi sur la santé des non-fumeurs.

L'honorable sénateur Harb propose, appuyé par l'honorable sénateur Lovelace Nicholas, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnson, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 4 est appelé et différé à la prochaine séance.

Ordonné : Que, nonobstant l'article 27(3) du Règlement, l'article n^o 5 (projet de loi S-221) reste au Feuilleton pendant quinze autres jours de séance consécutifs.

Deuxième lecture du projet de loi S-226, Loi réglementant les valeurs mobilières et constituant une seule commission des valeurs mobilières pour l'ensemble du Canada.

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Nolin propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 7 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-208, Loi exigeant que le ministre de l'Environnement crée, en collaboration avec les provinces, une agence habilitée à définir et à protéger les bassins hydrographiques du Canada qui seront les sources d'eau potable des générations futures.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^os 9 et 10 sont appelés et différés à la prochaine séance.

COMMONS PUBLIC BILLS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Trenholme Counsell, for the third reading of Bill C-288, An Act to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Angus, that Bill C-288 be not now read a third time but that it be amended:

(a) in clause 3, on page 3, by replacing line 19 with the following:

“Canada makes all reasonable efforts to take effective and timely action to meet”;

(b) in clause 5,

(i) on page 4,

(A) by replacing line 2 with the following:

“to ensure that Canada makes all reasonable efforts to meet its obligations”,

(B) by replacing line 6 with the following:

“ance standards for vehicle emissions that meet or exceed international best practices for any prescribed class of motor vehicle for any year,”, and

(C) by adding after line 13 the following:

“(iii.2) the recognition of early action to reduce greenhouse gas emissions, and”,

(ii) on page 5,

(A) by replacing line 9 with the following:

“(a) within 10 days after the expiry of each”,

(B) by replacing line 23 with the following:

“first 15 days on which that House is sitting”, and

(C) by replacing lines 26 and 27 with the following:

“each House of Parliament is deemed to be referred to the standing committee of the Senate and the House of Commons that”;

PROJETS DE LOI D’INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

L’article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Mitchell, appuyée par l’honorable sénateur Trenholme Counsell, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto;

Et sur la motion d’amendement de l’honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l’honorable sénateur Angus, que le projet de loi C-288 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu’il soit modifié :

a) à l’article 3, à la page 3, par substitution , à la ligne 19, de ce qui suit :

« prise, dans toute la mesure du possible, de mesures efficaces et rapides par le »;

b) à l’article 5 :

(i) à la page 4 :

(A) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit :

« d’assurer, dans toute la mesure du possible, le respect des engagements du »,

(B) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« normes de rendement réglementées, pour une année, pour les émissions des véhicules qui sont équivalentes ou supérieures aux meilleures pratiques internationales à l’égard de toute catégorie réglementaire de véhicules automobiles, »,

(C) par adjonction, après la ligne 15, de ce qui suit :

« (iii.2) la reconnaissance des mesures rapides pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, »;

(ii) à la page 5,

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« a) dans les dix jours suivant l’expiration du »,

(B) par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« au paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »,

(C) par substitution, aux lignes 27 à 31, de ce qui suit :

« qui est déposé devant chaque chambre du Parlement est réputé renvoyé au comité permanent du Sénat ou de la Chambre des communes qui étudie habituellement les questions portant sur l’environnement ou à tout autre comité que l’une ou l’autre chambre peut désigner pour »;

(c) in clause 6, on page 6, by adding after line 29 the following:

“(3) For the purposes of this Act, the Governor-in-Council may make regulations restricting emissions by “large industrial emitters”, persons that the Governor-in-Council considers are particularly responsible for a large portion of Canada’s greenhouse gas emissions, namely,

(a) persons that are part of the electricity generation sector, including persons that use fossil fuels to produce electricity;

(b) persons that are part of the upstream oil and gas sector, including persons that produce and transport fossil fuels but excluding petroleum refiners and distributors of natural gas to end users; and

(c) persons that are part of energy-intensive industries, including persons that use energy derived from fossil fuels, petroleum refiners and distributors of natural gas to end users.”;

(d) in clause 7,

(i) on page 6,

(A) by replacing line 32 with the following:

“that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations under”, and

(B) by replacing line 38 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 7, by replacing line 4 with the following:

“(3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its”;

(e) in clause 9,

(i) on page 7, by replacing line 33 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 8,

(A) by replacing line 3 with the following:

“Minister considers appropriate within 30 days”, and

(B) by replacing line 7 with the following:

“(1) or on any of the first fifteen days on which”;

c) à l’article 6, à la page 6 , par adjonction, après la ligne 33, de ce qui suit :

“ (3) Pour l’application de la présente loi, le gouverneur en conseil peut, par règlement, limiter les émissions des « grands émetteurs industriels », personnes qu’il estime expressément responsables d’une partie importante des émissions de gaz à effet de serre du Canada, notamment :

a) les personnes du secteur de la production d’électricité, y compris celles qui utilisent des combustibles fossiles pour la produire;

b) les personnes de l’industrie pétrolière et gazière en amont, y compris celles qui produisent et transportent des combustibles fossiles, mais à l’exception des raffineurs de pétrole et des distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux;

c) les personnes du secteur énergivore, y compris celles qui utilisent l’énergie tirée des combustibles fossiles, les raffineurs de pétrole et les distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux. »;

d) à l’article 7 :

(i) à la page 6 :

(A) par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu’il a pris en »,

(B) par substitution, à la ligne 44, de ce qui suit :

« ce que le Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu’il »,

(ii) à la page 7, dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 4, de ce qui suit :

« (3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its »;

e) à l’article 9 :

(i) à la page 7, par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« pris afin d’assurer que le Canada respecte, dans toute la mesure du possible, »,

(ii) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« indiquée dans les trente jours suivant le délai »,

(B) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »;

(f) in clause 10,

(i) on page 8,

(A) by replacing line 9 with the following:

“10. (1) Within 180 days after the Minister”,

(B) by replacing line 11 with the following:

“**tion 5(3), or within 90 days after the Minister”, and**

(C) by replacing line 38 with the following:

“(a) within 15 days after receiving the”, and

(ii) on page 9,

(A) by replacing line 6 with the following:

“Houses on any of the first 15 days on”, and

(B) by replacing line 9 with the following

“(b) within 30 days after receiving the advice,”;

(g) in clause 10.1, on page 9,

(i) by replacing line 17 with the following:

“and Sustainable Development may prepare a”,

(ii) by replacing line 32 with the following:

“report to the Speakers of the Senate and the House of Commons”, and

(iii) by replacing lines 34 and 35 with the following:

“Speakers shall table the report in their respective Houses on any of the first 15 days on which that House”.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator St. Germain, P.C., seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the motion in amendment be amended by deleting amendment (b)(i)(B) and relettering amendment (b)(i)(C) as amendment (b)(i)(B).

The question was put on the subamendment.

Pursuant to rule 67(3), a standing vote was deferred until the next sitting after Friday at 5:30 p.m. with the bells to sound at 5:15 p.m. for fifteen minutes.

Orders No. 3 to 5 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 13 were called and postponed until the next sitting.

f) à l'article 10 :

(i) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

“**10. (1) Dans les cent quatre-vingts jours suivant la »,**

(B) par substitution, à la ligne 13, de ce qui suit :

“**graphé 5(3) ou dans les quatre-vingt-dix jours suivant la »,**

(C) par substitution, à la ligne 42, de ce qui suit :

“**a) dans les quinze jours après avoir reçu les »,**

(ii) à la page 9 :

(A) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

“**dans les quinze premiers jours de séance de »,**

(B) par substitution, à la ligne 8, de ce qui suit :

“**b) dans les trente jours suivant la réception des »;**

g) à l'article 10.1, à la page 9 :

(i) par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

“**ment et au développement durable peut préparer un »,**

(ii) par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

“**président du Sénat et à celui de la Chambre des communes au plus »,**

(iii) par substitution, aux lignes 33 et 34, de ce qui suit :

“**tard le jour où il est publié et chaque président le dépose devant sa chambre respective dans les quinze ».**

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la motion d'amendement soit modifiée par la suppression de l'amendement b)(i)(B) et par le changement de la désignation littérale de l'amendement b)(i)(C) à celle d'amendement b)(i)(B).

Le sous-amendement est mis aux voix.

Conformément à l'article 67(3) du Règlement, le vote par appel nominal est différé à la prochaine séance après vendredi à 17 h 30 et le timbre d'appel sonnera à 17 h 15 pendant quinze minutes.

Les articles n°s 3 à 5 sont appellés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n°s 1 à 13 sont appellés et différés à la prochaine séance.

OTHER

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Angus:

That all matters relating to this question of privilege, including the issues raised by the timing and process of the May 15, 2007, meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and their effect on the rights and privileges of Senators, be referred to the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament for investigation and report; and

That the Committee consider both the written and oral record of the proceedings.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question was put on the motion.

Pursuant to rule 65(3), a standing vote was requested, with the bells to ring for sixty minutes.

Ordered, that the standing vote be not proceeded with.

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Comeau, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting, it was adopted.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That the Senate urge the Government of the People's Republic of China and the Dalai Lama, notwithstanding their differences on Tibet's historical relationship with China, to continue their dialogue in a forward-looking manner that will lead to pragmatic solutions that respect the Chinese constitutional framework, the territorial integrity of China and fulfill the aspirations of the Tibetan people for a unified and genuinely autonomous Tibet.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Corbin, that the motion be not now adopted but that it be amended immediately following the word "of" in the first line by eliminating all the words in the rest of the motion and by replacing them with the following:

"Canada and in particular the Foreign Affairs Minister to have discussions with the Foreign Minister of the People's Republic of China regarding the Dalai Lama and the aspirations of the Tibetan people."

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion in amendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

AUTRES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Angus,

Que toutes les questions se rapportant à cette question de privilège, y compris celles qu'ont suscitées le moment choisi pour la réunion du 15 mai 2007 du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et la façon dont cette réunion s'est déroulée ainsi que l'effet que cela a eu sur les droits et les priviléges des sénateurs, soient renvoyées au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement pour qu'il fasse une enquête et présente un rapport;

Que le Comité examine les comptes rendus écrit et oral des délibérations.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion est mise aux voix.

Conformément à l'article 65(3) du Règlement, un vote par appel nominal est demandé et le timbre d'appel sonnera pendant soixante minutes.

Ordonné : Que l'on ne procède pas au vote par appel nominal.

La motion de l'honorable sénateur Comeau, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que le Sénat encourage le gouvernement de la République populaire de Chine et le Dalaï Lama, nonobstant leurs différends à l'égard de la relation historique entre le Tibet et la Chine, de poursuivre leurs discussions d'une manière prospective qui mènera à des solutions pragmatiques respectant le cadre constitutionnel chinois et l'intégrité territoriale de la Chine tout en répondant aux aspirations du peuple tibétain, à savoir l'unification et la véritable autonomie du Tibet.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Corbin, que la motion ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit modifiée par substitution de tout ce qui suit immédiatement après le mot « gouvernement » dans la première ligne, par ce qui suit :

« du Canada et, en particulier, le ministre des Affaires étrangères, à s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine au sujet du Dalaï Lama et des aspirations du peuple tibétain. »

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion d'amendement soit adjournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Orders No. 8, 6, 21, 19 and 11 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Di Nino calling the attention of the Senate to problems and challenges faced by victims of crime.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3, 27, 23 and 9 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Banks calling the attention of the Senate to the failure of the Government of Canada to carry out its constitutional duty to appoint qualified persons to the Senate.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 22, 33, 34, 12, 14 (inquiries), 150 (motion), 31 (inquiry), 166 (motion), 25 (inquiry), 167 (motion), 20 (inquiry) and 92 (motion) were called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Phalen:

That an humble Address be presented to Her Excellency the Governor General praying that she will fill the vacancies in the Senate by summons to fit and qualified persons.

After debate,

The Honourable Senator Murray, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That the papers and evidence received and taken and the work accomplished by the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade for the special study on Africa, during the First Session of the Thirty-ninth Parliament and the First Session of the Thirty-eighth Parliament, be referred to the committee for its study on Bill C-293, An Act respecting the provision of development assistance abroad (*Development Assistance Accountability Act*).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Les articles n°s 8, 6, 21, 19 et 11 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Di Nino, attirant l'attention du Sénat sur les problèmes et défis auxquels font face les victimes de crime.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 3, 27, 23 et 9 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Banks, attirant l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada a manqué à son devoir constitutionnel de nommer au Sénat des personnes ayant les qualifications voulues.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 22, 33, 34, 12, 14 (interpellations), 150 (motion), 31 (interpellation), 166 (motion), 25 (interpellation), 167 (motion), 20 (interpellation) et 92 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Phalen,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale la priant de pourvoir aux postes devenus vacants au Sénat par nomination de personnes compétentes et remplissant les conditions requises.

Après débat,

L'honorable sénateur Murray, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin,

Que les témoignages entendus, les documents reçus et les travaux accomplis par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international en ce qui concerne l'étude spéciale sur l'Afrique, pendant la première session de la trente-neuvième législature et la première session de la trente-huitième législature, soient renvoyés au Comité pour l'étude du projet de loi C-293, Loi concernant l'aide au développement fournie à l'étranger (*Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement*).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That, pursuant to rule 131(2), the Senate request a complete and detailed response from the government, with the Minister of Foreign Affairs being identified as the Minister responsible for responding to the twelfth report of the Standing Senate Committee on Human Rights, entitled: *Canada and the United Nations Human Rights Council: At the Crossroads*.

After debate,

The Honourable Senator Corbin moved, seconded by the Honourable Senator Mahovlich, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the papers and evidence received by the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs during its study of Bill S-21, An Act to amend the Criminal Code (protection of children), during the First Session of the 38th Parliament be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for the purpose its study on Bill S-207, An Act to amend the Criminal Code (protection of children).

The question being put on the motion, it was adopted.

*With leave,
The Senate reverted to Government Notices of Motions.*

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Tuesday, June 12, 2007, at 2 p.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the Canadian Transportation Agency for the year ended December 31, 2006, pursuant to the *Canada Transportation Act*, S.C. 1996, c. 10, sbs. 42(3).—Sessional Paper No. 1/39-892.

Report of the Canada Post Corporation for the year ended December 31, 2006, pursuant to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 1/39-893.

Copy of Regulations amending the Regulations Implementing the United Nations Resolution on Iran (P.C. 2007-826 and SOR/JUS-609808), pursuant to the *United Nations Act*, R.S.C. 1985, c. U-2, sbs. 4(1).—Sessional Paper No. 1/39-894.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que, conformément à l'article 131(2) du Règlement, le Sénat demande une réponse complète et détaillée du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères étant désigné ministre chargé de répondre au douzième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne intitulé : *Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : À la croisée des chemins*.

Après débat,

L'honorable sénateur Corbin propose, appuyé par l'honorable sénateur Mahovlich, que la suite du débat sur la motion soit adjournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que les documents reçus et les témoignages entendus par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles au cours de leur étude du projet de loi S-21, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants) au cours de la première session de la 38^e législature soient renvoyés au Comité sénatorial permanent des droits de la personne aux fins de l'étude du projet de loi S-207, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,
Le Sénat revient aux Avis de motions du gouvernement.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que, lorsque le Sénat s'adjournera aujourd'hui, il demeure adjourné jusqu'au mardi 12 juin 2007, à 14 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de l'Office des transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 2006, conformément à la *Loi sur les transports au Canada*, L.C. 1996, ch. 10, par. 42(3).—Doc. parl. n° 1/39-892.

Rapport de la Société canadienne des postes pour l'année terminée le 31 décembre 2006, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 1/39-893.

Copie du Règlement modifiant le Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur l'Iran (C.P. 2007-826 et DORS/JUS-609808), conformément à la *Loi sur les Nations Unies*, L.R.C. 1985, ch. U-2, par. 4(1).—Doc. parl. n° 1/39-894.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 6:03 p.m. the Senate was continued until Tuesday, June 12, 2007, at 2 p.m.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Nolin substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk (*June 7*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Segal substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk (*June 7*).

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Adams substituted for that of the Honourable Senator Cordy (*June 7*).

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 18 h 3 le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 12 juin 2007, à 14 heures.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Nolin substitué à celui de l'honorable sénateur Tkachuk (*7 juin*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Segal substitué à celui de l'honorable sénateur Tkachuk (*7 juin*).

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Adams substitué à celui de l'honorable sénateur Cordy (*7 juin*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*